

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DG/OS DU 9 OCTOBRE 2020 SUR LE SUIVI ET L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION LIÉE AU COVID-19

*Des intentions louables, une mise en pratique  
compliquée.*

Cette instance a pour objectif de faire le point sur l'évolution de la situation et l'organisation de la douane pour assurer la continuité des activités, la protection des personnels et s'assurer de la bonne prise en compte des mesures annoncées.

### TOUT D'ABORD UN POINT DE SITUATION

La Direction Générale indique une stabilité du nombre d'agents malades (50) et d'agents isolés (85), pour autant les modalités de recensement prêtent à discussion et pourraient minorer la réalité. Le nouveau protocole imposé et piloté par l'ARS semble notamment plus laxiste sur l'interprétation des cas contacts.

Nous rappelons que les autorités ministérielles et l'ensemble des organisations syndicales mettent en avant la nécessité du télétravail et son intensification. Il est également prévu la possibilité d'aménager les horaires pour les agents empruntant les transports en commun et enfin de faire en sorte que les personnels qui semblent présenter des signes de maladie puissent rester à leur domicile.

Une fois ce constat partagé, nous relevons en douane de grandes disparités régionales, liées, d'une part, à une appétence plus ou moins forte des chefs de circonscription pour le télétravail, et, d'autre part, à une application plus ou moins suivie de l'adaptation des horaires ou des recommandations d'isolement des agents susceptibles d'être porteurs du Covid.

A cela s'ajoutent des problèmes d'approvisionnement en masques, pour certains non conformes, comme sur un site en DI Nouvelle Aquitaine, ou un manque d'homogénéité dans l'association des médecins de prévention et par conséquent une mauvaise détection des cas contacts.

***Le sentiment général est qu'il y a de bonnes intentions de l'administration mais une déclinaison locale compliquée, en raison parfois une méconnaissance de la doctrine officielle ou, plus rarement, d'un manque de volonté de certains responsables.***

Les organisations syndicales rappellent que certains services rencontrent des problèmes liés à leur forte densité d'agents dans les bureaux, en particulier dans ceux où des réorganisations sont en cours comme le SNDFR à Metz (où 30 demandes de télétravail restent sans réponse à ce jour).

Le cas du navire de la mission FRONTEx est évoqué, l'administration précise que le protocole de la Marine Nationale est appliqué, à savoir un test négatif de – de 72h fourni par chaque agent. De plus, aucune escale avec descente à terre n'est possible pour ne pas risquer qu'un collègue n'attrape le Covid à cette occasion.

## **LE SECOND POINT À L'ORDRE DU JOUR ÉTAIT LE SUIVI DES QUESTIONS POSÉES PAR LES OS PRÉCÉDEMMENT ET LES QUESTIONS LAISSÉES EN SUSPENS PAR L'ADMINISTRATION.**

### **- Le télétravail :**

Les délais de livraison des PC portables pour permettre le télétravail sont trop longs et pénalisants, l'UGAP tardant à pouvoir honorer ses livraisons. Une commande de 500 PCs est en cours de distribution, une seconde de 1000 unités ne devrait pouvoir être distribuée qu'en novembre-décembre.

Suite aux remarques des OS en début de réunion sur les difficultés à mettre en place le télétravail dans certains services, la sous-directrice RH rappelle l'existence de la circulaire DGAFP sur le télétravail et nous indique qu'une note DG est en cours d'envoi aux DI sur ce sujet. Cette note précisera notamment les aménagements d'horaires pour les bureaux trop petits et les rotations d'agents.

### **- La situation spécifique des écoles :**

Aucun nouveau cas de contamination n'a été recensé. Pour assurer la continuité pédagogique de la formation, des clés USB avec des supports de cours ont été distribuées et des formations en e-learning mises en place.

Ce dispositif permettra d'assurer la continuité pédagogique mais pas forcément l'accompagnement des élèves, un point de vigilance sur ce sujet doit donc être apporté.

**- Les personnes vulnérables :**

La Direction Générale a reconnu un retard dans le recensement des personnes vulnérables.

À ce jour le recensement complet est réalisé mais pas encore diffusé.

Une application à la lettre des consignes des médecins de prévention est appliquée y compris pour les agents de PARIS-spécial.

**- Autres points :**

La campagne de vaccination contre la grippe organisée par l'Administration Centrale chaque année va être étendue aux agents de la Direction Générale (fin novembre certainement sur volontariat et inscription). La question a été posée au Secrétariat Général du Ministère sur la possibilité d'une campagne nationale en douane au bénéfice de tous les agents. A ce stade, les modalités pratiques et le faible délai de réalisation ne le permettent pas. Par contre un examen du rattachement des agents des douanes aux 94 campagnes locales de MFP services va être étudié. Pour l'année 2021, la sous-directrice RH est favorable à une campagne nationale en collaboration avec le SG.

La notification des jours de congés décomptés est en voie d'achèvement. Il reste quelques circonscriptions où cela n'a pas encore été réalisé mais cela devrait être terminé très rapidement.

Sur les CET, une note confirmant le caractère dérogatoire de l'alimentation du compte en nombre de jours et du plafond de jours va être diffusée aux pôles RH, cette note sera reprise dans le prochain Flash Agents.

**Prochain point prévu le 16 octobre 2020.**